

93 - DEACON - 07032019 - 13 H 50

Sujet: [INTERNET] enquête publique parc éolien Mailhac s/Benaize

De : Theresa Deacon <t.deacon@hotmail.com>

Date : Thu, 7 Mar 2019 13:50:00 +0000

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Name Mme Mr Chris ,Theresa Deacon
Address 10 La Batide, Mailhac sur Benaize
Maison pour la vacance

Non à éoliennes dans le Bois de Bouéry

- Je ne veux pas d'éoliennes dans le bois de Bouéry
- Je viens à Mailhac sur Benaize pour profiter de la calme et la tranquillité de la campagne
- Les touristes viennent dans cette région pour profiter de la tranquillité de la campagne. Ce projet de parc éolien transformera cet environnement en un environnement bruyant et industriel, réduisant ainsi le nombre de touristes.
- Le bois de Bouery est riche en biodiversité, il faut protéger les espèces qui vivent dans cette forêt.
- La forêt de Bouéry est située sur un corridor écologique (voir la trame verte et bleue) et est un réservoir important pour la biodiversité.
- Migration des grues. Les éoliennes, d'une hauteur de 180 m, seront situées perpendiculairement au couloir de migration des grues. Dans certaines conditions météorologiques, les grues volent à 150 m d'altitude, ce qui les expose à un risque de collision avec les pales.



Virus-free. www.avg.com